

10^c.

Journal du Lot

10^c.

ORGANE REPUBLICAIN DU DEPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	4 fr. 25	8 fr.	15 fr.
Autres départements	4 fr. 50	8 fr. 50	16 fr.

COMPTES POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance

Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur

M. DAROLLE, Co-Directeur — L. BONNET, Rédacteur en chef

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES (7 colonnes à la page).....	80 cent.
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace).....	1 fr. 25
RÉCLAMES 3 ^e page (— d' —).....	1 fr. 25

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

Le refus des Etats-Unis de venir à Gènes. — L'Empire Britannique va-t-il se disloquer? — L'entrevue financière de Paris. — Une démarche des Etats-Unis.

Ainsi, la nouvelle est officielle, le gouvernement des Etats-Unis décline toute participation à la Conférence de Gènes. Le fait, pour être prévu, n'en comporte pas moins la plus grande importance.

Pour expliquer ce refus, deux raisons sont invoquées : 1^o Washington ne veut pas être entraîné dans les complications politiques de l'Europe. 2^o Washington ne veut pas changer d'attitude à l'égard du gouvernement des Soviets.

La détermination des Etats-Unis de rester à l'écart des affaires d'Europe peut se justifier en principe. Mais, en fait, un tel détachement est-il possible? Plus que jamais, la vie économique d'une nation est étroitement solidaire de la vie économique mondiale. A l'heure actuelle, l'espèce d'isolement que veut cultiver l'Amérique n'est plus réalisable.

D'ailleurs, les Etats-Unis sont moins scrupuleux d'intervenir dans les affaires d'Europe quand il s'agit d'obtenir des réductions de nos armements navals et terrestres. N'ayons pas signalé à maintes reprises, ces derniers mois, diverses tentatives d'ingérence?

Bref, la première raison américaine manque de fondement. Quant à la détermination de Washington de ne pas siéger à côté des Soviets, sans avoir obtenu d'eux, au préalable, des engagements précis relativement à la restauration effective de la Russie, on ne peut que l'approuver. L'intransigence, l'arrogance affichées ces derniers jours encore par certains bolchevistes, prouvent une fois de plus quels imprévus réservent les futures négociations de Gènes.

Reste la répercussion de cette abstention. Il n'est pas douteux que la conférence de Gènes est rendue vaine, par avance, par l'absence de l'Amérique, aucun effort sérieux n'est possible sans le concours de cette dernière.

Voilà une raison de plus qui permet de prédire la faillite totale de la conférence de Gènes.

Ce n'est pas la seule ! De plus en plus se pose la question de la retraite de Lloyd George, le grand promoteur de ladite Conférence.

Suivant certains même la démission du Premier Anglais serait déjà un fait accompli. Sa proclamation dépendrait seulement des circonstances.

Or, il faut bien le reconnaître, les circonstances ne sont rien moins que favorables à un sauvetage de Lloyd George.

Celui-ci recueille aujourd'hui les fruits d'une politique toute d'intransigence et de violence.

Les troubles des Indes viennent de s'aggraver encore. Le monde musulman tout entier se soulève pour protester contre les procédés de violence et de tyrannie employés par la Grande-Bretagne à son égard. Hier, l'Egypte triomphait de Londres.

Demain, ce sera le tour de tous les pays qui vont du Proche-Orient à l'Extrême-Orient.

En attendant, nous assistons à ce spectacle, et combien significatif, des fils, même de la Grande-Bretagne condamnant avec énergie les maîtres du jour.

Le sous-secrétaire d'Etat pour les Indes, M. Montagu, après avoir stigmatisé publiquement la politique extérieure et coloniale de Lloyd George, démissionne. Et cette démission annonce celle du vice-roi des Indes, lord Reading lui-même, qui se refuse à gouverner un peuple par la violence et la terreur. Ne va-t-on pas jusqu'à affirmer que les fonctionnaires britanniques des Indes démissionnent également en masse pour marquer leur réprobation de la politique que Londres impose là-bas?

Dans l'Afrique du Sud, la situation n'est guère plus brillante : le général Smuts la considère comme la plus grave de toute l'histoire de cette

province. La grève est générale : les émeutes succèdent aux émeutes ; de véritables combats sont livrés.

La Grande-Bretagne est elle-même menacée directement. Elle portait déjà péniblement le fardeau de ses 2 millions de chômeurs. Or, voici qu'un nouveau million d'ouvriers va se trouver sans travail : la Fédération nationale des patrons mécaniciens et des constructeurs de navires vient de prononcer le lock-out de leur ouvriers, ne voulant pas « se soumettre à la volonté des syndicats qui refusent aujourd'hui de reconnaître les fonctions directoriales des patrons ».

D'ores et déjà, la mesure atteint 300.000 personnes.

On le voit, l'heure est des plus graves pour l'Empire Britannique ; son existence même pourrait bien être en jeu !

Après de laborieuses négociations, les ministres des Finances ont fini par élaborer un arrangement, réglant en quelque sorte les divers problèmes financiers en suspens entre les Alliés.

Voici les points principaux de l'accord :

Les frais respectifs des armées d'occupation postérieures au 1^{er} mai 1921 ont été fixés.

La répartition des prestations en nature se fera sur la base de 65 0/0 pour la France et 35 0/0 pour les autres nations.

Les accords de Wiesbaden sont acceptés par nos Alliés, mais sous certaines réserves ; par exemple, le montant des livraisons est limité.

L'accord financier du 13 août, relatif au 1^{er} milliard de marks-or, est révisé de telle sorte que la France recevra 140 millions de marks-or, au titre de ses frais d'occupation antérieurs au 1^{er} mai 1921.

Au total, les engagements pris ne sont pas aussi favorables pour nous qu'on l'avait espéré : la plupart des suggestions apportées par le représentant de la France, M. de Lasteyrie, ont été repoussées, parce qu'elles tendaient à revenir sur des arrangements conclus déjà par MM. Briand et Loucheur et qu'il n'est pas possible à un pays, a dit le représentant anglais, de renier la signature d'un de ses gouvernements.

La vérité de ce principe n'est pas douteuse. Mais l'incident montre une fois de plus à quels points les intérêts français ont été compromis, et avec quelle légèreté.

Avant de se séparer la conférence financière a eu à connaître une réclamation des Etats-Unis qui n'a pas manqué de provoquer quelque étonnement.

Le représentant officieux des Etats-Unis a communiqué aux ministres alliés une note de son gouvernement demandant qu'on tienne compte, dans la répartition des paiements effectués par l'Allemagne, des frais d'occupation de l'armée américaine.

Jusqu'ici, rien que de très légitime.

Mais le memorandum ajoute que le gouvernement des Etats-Unis « compte obtenir le paiement intégral du coût de son armée d'occupation avec les intérêts avant qu'aucune part des paiements allemands soit distribuée pour les réparations ou pour tout autre but ».

Cette démarche est étrange ! Certes, les Etats-Unis ont le droit de se faire rembourser leurs frais d'occupation. D'ailleurs, aucune puissance alliée ne le conteste.

Mais quel droit ont-ils de réclamer aux Alliés le paiement de ces frais ?

Aucun. En effet : les Etats-Unis ont refusé de signer le Traité de Versailles ; ils ont refusé de participer à toutes les négociations destinées à assurer l'exécution des clauses du dit traité. Systématiquement, ils se sont tenus à l'écart. Enfin, ils ont réglé directement avec l'Allemagne une convention de paix, qui ne tient nul compte des droits et intérêts des Alliés.

Dans ces conditions, la mise en demeure de Washington n'est pas recevable par les Alliés.

Si les Etats-Unis veulent obtenir le règlement de sa créance, c'est à Berlin qu'ils doivent s'adresser.

M. DAROLLE.

INFORMATIONS

L'Allemagne paiera la mobilisation de 1921

M. de Lasteyrie a fait admettre, par ses collègues alliés l'imputation au compte de l'Allemagne des frais de mobilisation de la classe 1919, au cours de l'année 1921.

Les troupes américaines quittent le Rhin

Le 6^e régiment d'infanterie américain a quitté la zone américaine du Rhin pour rentrer aux Etats-Unis par la voie d'Anvers. C'est le premier départ qui a eu lieu comme suite aux derniers ordres de réduction du département de la guerre de Washington. Dans ce transport se trouvaient 31 femmes allemandes et 8 enfants.

Des documents secrets livrés à l'entente

Le Berliner Tagblatt reçoit de Francfort une information suivant laquelle le nommé Frey, étudiant a été arrêté dans cette ville sous l'inculpation de haute trahison. Frey aurait livré aux membres des commissions interalliées de contrôle des documents secrets de la plus haute importance.

Les volontaires alsaciens-lorrains de 70 reçoivent un drapeau

Les différentes délégations alsaciennes-lorraines de Metz, Thionville, Nancy, Strasbourg, Colmar, Mulhouse, Belfort, etc., sont venues à Paris pour assister au 2^e Congrès de la Fédération des engagés volontaires alsaciens-lorrains. Elles se sont rendues dimanche matin aux Invalides, où a eu lieu la remise d'un drapeau nouveau aux volontaires alsaciens-lorrains de 1870 par le général Malleterre.

Les délégations se sont rendues sur la tombe du soldat inconnu où le général Taublieb, sénateur du Bas-Rhin, a exprimé l'hommage des volontaires alsaciens-lorrains.

L'hospitalité pour les gosses de Russie

Dimanche matin, à 10 heures, une cinquantaine d'enfants russes âgés de 12 à 16 ans, venant de Constantinople, sont arrivés à la gare de Lyon. Ils étaient accompagnés du capitaine Marteau. Ils ont été reçus par les membres directeurs du Comité français au sauvetage des enfants russes. Ces enfants qui sont dans le plus grand dénuement, ont été conduits dans les locaux du Comité, rue Marignan, d'où ils seront dirigés sur différentes régions et placés chez des agriculteurs.

La Roumanie a commandé à l'Allemagne 172 locomotives

L'emprunt pour les chemins de fer a été conclu pour trois ans, à 5 0/0 d'intérêt.

La somme de 500 millions de leis est destinée au paiement des 172 locomotives nouvelles, qui doivent arriver d'Allemagne, ainsi qu'à l'achat du matériel manquant et qui peut être produit à l'intérieur du pays.

La mobilisation russe à la frontière roumaine

Différentes dépêches d'origine soviétique ont annoncé que la Roumanie permettrait au général Petliura d'organiser une armée sur le territoire roumain et lui donnerait des subsides. On déclare de source autorisée que ces allégations sont absolument fausses et sont destinées seulement à servir de prétexte à la mobilisation de l'armée rouge à la veille de la Conférence de Gènes.

Monument d'Edouard VII à Biarritz

Dimanche a été inauguré à Biarritz un monument élevé à la mémoire du roi Edouard VII. M. Raiberti, ministre de la marine présidait la cérémonie à laquelle assistaient de hautes personnalités anglaises.

CHRONIQUE LOCALE

LOGIQUE !!

La Chambre s'est prononcée par 2 fois sur le projet relatif à l'avance de l'heure.

Ainsi que nous l'indiquons, ci-dessous, elle a voté une première fois contre le projet ; puis elle a voté pour le projet.

Elle a repoussé le projet portant « l'avance d'une heure » ; elle a voté le projet portant « l'avance de 60 minutes ».

Jusqu'à ce jour nous pensions qu'une heure égalait 60 minutes, et, dans d'autres termes, que c'était la même chose.

Il y a des nuances, paraît-il : bien malin qui les saisira ; il faut, au moins, être député pour cela, et être un député qui a voté pour les deux projets.

Partisans et adversaires de l'heure d'été ont développé amplement leurs arguments : les campagnes ne s'accommodent que difficilement de cette heure ; c'est une gêne pour eux.

Par contre, elle est très agréable pour les citadins, les employés de bureau, de magasin. Il paraissait donc impossible de concilier les deux parties. Il fallait admettre l'heure d'été ou la repousser. C'était la logique même.

La Chambre a fait le contraire : elle a fait à son idée. Mais on avouera que l'idée est assez baroque, que de condamner, le matin, l'heure d'été et de la voter, le soir, et de dire : « Nous ne voulons pas l'avance d'une heure, mais l'avance de 60 minutes ! »

Un pointage intéressant serait de faire le relevé des députés qui le matin ont voté « contre l'heure d'été » et qui, le soir ont voté pour les « 60 minutes ».

Il y en a bien 70, au moins. A quel mobile ont-ils obéi, à quelles raisons ont-ils cédé en émettant leurs votes contradictoires ?

Nous l'ignorons, mais nous croyons que notre confrère du « Courrier de l'Aveyron » a vu clair dans le manège de ces députés-là.

Ces députés ont dû se dire : « J'ai des électeurs qui sont adversaires de l'heure d'été, je leur dirai que j'ai voté le projet Pouzin. Et comme j'en ai d'autres qui estiment profitable l'avance de l'heure, je pourrai leur prouver que j'ai voté le projet Prevet. »

Le projet Pouzin combattait l'avance de l'heure ; le projet Prevet soutenait l'avance de 60 minutes.

La logique espérait une autre solution : mais, est-ce qu'elle n'est pas, chaque jour sacrifiée par le Parlement ? Depuis 3 ans, il vote des ordres du jour demandant qu'on fasse rendre gorge aux profiteurs de la guerre. Est-ce que depuis 3 ans, les profiteurs de la guerre ne trouvent pas leurs meilleurs soutiens dans le Parlement ?

Alors ?... Inutile de s'en faire !

LOUIS BONNET.

Votes de nos députés

Sur l'article 1^{er} du contre-projet de M. Pouzin, repoussant le projet relatif à l'avance de l'heure d'été, les députés du Lot ont voté :

Pour : MM. Delpont, Delmas, prince Murat.

La Chambre a repoussé l'avance de l'heure par 265 voix contre 260.

Sur la proposition de M. Prevet tendant à avancer de 60 minutes l'heure d'été, nos députés ont voté :

Pour : M. le prince Murat. Contre : MM. Delpont, Delmas.

La Chambre a adopté la proposition par 299 voix contre 229.

Armée

M. le général de brigade Reibell, commandant la 85^e brigade d'infanterie, est nommé au commandement des subdivisions de Strasbourg et Saverne, à Strasbourg.

M. le général Reibell a été pendant plusieurs années colonel du 7^e à Cahors, où il a laissé d'excellents souvenirs et de vives sympathies.

Au 7^e
M. Barrère (J.-M.), chef de bataillon (major), au 7^e rég. d'infanterie, chargé de la liquidation du 11^e rég. d'infanterie, est maintenu à Montauban jusqu'au 31 juillet 1922.

M. Berjonneau (F.-P.), chef de bataillon au 7^e rég. d'infanterie (pour ordre) est maintenu détaché au 16^e rég. de tirailleurs sénégalais jusqu'au 20 janvier 1923.

M. Ture (L.-L.), chef de bataillon au 7^e rég. d'infanterie est maintenu à la disposition du maréchal commandant en chef les troupes d'occupation du Maroc.

MM. Desmases, Lamarque, lieutenants au 7^e rég. détachés au 16^e tirailleurs sénégalais.

M. Giacomoni, lieutenant au 7^e est maintenu en congé de 2 ans, sans solde.

M. Théron, lieutenant au 7^e, est maintenu en congé avec solde nette.

Compatriote

Notre compatriote M. le colonel Philippot, dont la famille habite Puy-l'Evêque, vient d'être nommé chef d'état-major des troupes d'occupation du Maroc.

Le colonel Philippot, sorti de Saint-Cyr en 1897, a fait toute sa carrière dans les colonies avant la guerre, et particulièrement au Soudan où il s'est distingué à plusieurs reprises dans les diverses missions dont il a été chargé. Il a commandé, durant la guerre, un bataillon, puis un régiment d'infanterie coloniale, et sa qualité de breveté l'a appelé, en outre, dans les états-majors, où il a assumé les fonctions délicates de chef du 3^e bureau. Après la guerre, il demanda à prendre du service au Maroc ; affecté d'abord au commandement d'un régiment d'infanterie coloniale dans la région de Taza, il devint chef d'état-major du général Aubert et ce fut lui qui prépara les brillantes offensives qui aboutirent à la réduction du massif de Beni-Ouarain.

Nos félicitations à notre distingué compatriote.

Enregistrement

M. Delpont, receveur de l'enregistrement à Mezel (Basses-Alpes) est nommé à Salviac, en remplacement de M. Fonrouge nommé à Villefranche (Dordogne).

Ponts et Chaussées

M. Audéillan, ingénieur des Ponts et Chaussées, est chargé du service de l'arrondissement du Nord et du 1^{er} arrondissement de la navigation du Lot, à la résidence de Figeac, en remplacement de M. Nigou, décédé.

Encore la Petite Monnaie

Puisque nous paraissions obsédé par cette question de petites coupures, pour mieux dire, de petite monnaie, — autant vaut à en parler une fois encore.

Les petites coupures devaient être remplacées par des jetons en aluminium ; or, c'est à peine, si dans nos régions, on en a vu quelques exemplaires.

Sommes-nous certains d'en voir suffisamment qui remplacent les petites coupures ? Non, paraît-il : c'est notre confrère parisien les « Informations parisiennes » qui nous avertit.

A la suite d'une enquête qu'il a faite, il a obtenu la réponse suivante : La disparition des jetons de 0 fr. 50, bien qu'émis en quantité assez considérable, tient à deux raisons. La première c'est toujours la manie du public : collectionner pendant les premiers temps le nouvel échantillon monétaire, et qui, pour y mieux parvenir, n'hésite pas à sortir sa réserve de métal-argent. Mais il existe une seconde raison que nous n'aurions jamais imaginée et que nous n'avons acceptée que par considération de la source où nous nous sommes renseignés.

De même que beaucoup d'étrangers emportent chez eux, à titre de curiosité, nos jetons d'aluminium, des colons en ont expédié aux colonies.

Mais depuis, les négres sont tombés en admiration devant ces rondelles aux tons de chrysothème et en ont fait des bijoux, comme s'ils étaient en or.

Aujourd'hui la demande afflue. Les négres veulent même les transformer en gri-gri ; nos « marsouins »

et nos explorateurs, voire nos fonctionnaires, emportent des jetons d'aluminium en Afrique et ailleurs, comme autrefois, ils emportaient de la ferraille et de la verroterie.

Nos jetons d'aluminium sont devenus monnaie d'échange.

Nous voilà donc obligés de garder nos petites coupures aussi sales soient-elles, à moins qu'elles ne soient retirées et que les neuves qui existent, soient mises en circulation — ce qui devrait être fait dans l'intérêt public.

L. B.

Matériel scolaire

M. Delmas, l'actif député du Lot vient de recevoir la lettre suivante du ministre de l'Instruction publique :

Paris, le 8 mars 1922.

Monsieur le Député et cher collègue, Vous avez bien voulu appeler mon attention sur la commune de Cazals, qui sollicite une concession de matériel scolaire en faveur de ses écoles primaires publiques.

Dès que cette demande qui va être examinée avec tout l'intérêt qui s'attache à votre recommandation, recevra une solution, vous en serez immédiatement informé.

Agréé etc., etc.

Le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts,

Le chef de Cabinet : Signé : Roland MARCEL.

Service des trains

M. Bouat, l'actif conseiller général de Martel, à la suite des démarches faites auprès de la Compagnie du P. O. relatives à la marche d'un train jusqu'à Souillac, a reçu la lettre suivante qui donne satisfaction aux vœux de la population de la région.

Monsieur le Conseiller Général, Vous avez bien voulu attirer mon attention sur l'intérêt que présenterait pour les populations intéressées, le prolongement jusqu'à Souillac de la navette matinale circulant entre Saint-Denis-près-Martel et Martel.

J'ai l'honneur de vous faire connaître, Monsieur le Conseiller Général, qu'en vue de donner satisfaction au desideratum dont vous avez bien voulu vous faire l'interprète, nous prévoyons le prolongement de cette navette jusqu'à Souillac à l'occasion de la mise en application de notre prochain service (1^{er} juin).

Recevez, Monsieur le Conseiller Général, l'assurance de ma considération très distinguée.

Le chef de l'Exploitation-Adjoint, BAILLARGUES.

Association des veuves de guerre

Extrait du Journal Officiel du 25 février 1922 : Déclaration du 7 février 1922. Association des veuves de la guerre du département du Lot. But : défense des intérêts des veuves, entraide et assistance. Siège : Cahors.

Conseil de révision

Lundi matin ont eu lieu les opérations du Conseil de révision pour le canton Sud de Cahors, et le soir à 2 heures, les opérations pour le canton Nord.

Une centaine de conscrits ont été examinés.

Dans la soirée, une vive animation a régné sur le Boulevard, toute cette jeunesse chantant et se livrant à de joyeux ébats.

Il n'y a eu aucun incident regrettable.

Conseil départemental d'hygiène

Le Conseil départemental d'hygiène s'est réuni vendredi à la Préfecture. Etaient présents : MM. Orliac, Manliabal, Toulouse, Daynard, Gayet, docteur Valat, docteur Besse, Garna, Rescoussié, Tourriol.

Avis favorable a été donné aux projets et demandes suivants :

Commune de Montgesty. Construction d'un groupe scolaire ;

Commune des Junies. Aménagement de l'école des filles ;

Commune de St-Cirq-Madelon. Ecole mixte (achèvement des travaux) ;

Commune de St-Paul-Labouffie. Assainissement du cimetière ;

Commune de Figeac. Agrandissement du cimetière ;

Commune de Tauriac. Translation du cimetière ;
Commune de Cazac. Agrandissement du cimetière ;
Commune de Figeac. Agrandissement de la place Vidal ;
Commune de Sonac. Construction d'un lavoir-abreuvoir.
Projet de règlement du service de la désinfection.

CHRONIQUE SPORTIVE

AVIRON CADURCIEN

Grand match du 12 mars
Les sportifs cadurciens et le public nombreux, qui se pressaient aux tribunes et sur les bords du canal de Luchon-Despays, ont assisté dimanche à une des plus belles manifestations sportives de la saison. Le jeu fut tour à tour fourni par chaque ligne, et la démonstration fut complète; les reconnaissances furent faites, les rancunes furent oubliées, une danse endiablée qui n'est pas déparée les plus grands matches.

Le « Tockey » se présente à 14; mais les joueurs du 15 janvier sont renforcés par 3 ou 4 individualités bien connues et qui rendent cette équipe extrêmement redoutable.

A Cahors, manquent Sabaté, Fumat, Chastang, Alazard qui ne jouera qu'à la deuxième mi-temps, Lèches et le 1/2 d'ouverture. Le coup d'éclat est donné à 15 heures. Cahors joue contre le vent.

La première mi-temps n'apporta aucun résultat; les deux équipes se tâtent, un peu trop parfois. L'énergie de l'arbitre met fin à ces incertitudes qui nous coûtent un excellent 3e ligne Phil. Dans les dernières minutes, de coups francs refraîchissent les tringlons et les hors jeu de certains. Tour à tour les deux équipes pénètrent dans le camp adverse. Les mêlées sèches et bien tenues donnent 8 fois sur 10 le contrôle à nos joueurs, mais aucune attaque ne réussit, arrêtée quelquefois « in extremis ». En touches, malgré une regrettable absence, les Cadurciens dominent, surtout en touches courtes où Fabre et Bonnevillat fournissent un travail des plus brillants.

A la reprise, les choses vont changer. Cahors joue avec le vent propice. Dès les premières minutes on sent que le 15 avironnais va mener la danse. Le jeu devient encore plus vite. C'est la troisième partie de championnat. Jeu d'avants dur et puissant; dribblings bien amorcés par Vernet et Fabre, et enfin un essai vient récompenser les efforts de nos hommes, suivi bientôt d'un second, magnifique, qui est immédiatement transformé. Cahors a 8 points. Le « Tockey » réagit et s'installe dans notre camp, et sur une sortie de mêlée, un Toulousein botte superbement un très beau drop goal. Cahors 8 points. Tockey 4. La partie devient extrêmement dure et rapide; les avants Cadurciens enfoncent tout en mêlée et en touches affirment encore davantage leur supériorité. Sur une touche longue, Hornibères s'échappe et marque un essai superbe. C'est la quatrième partie de championnat. Le jeu est très vite, et le score se transforme. Le Tockey, avec un courage que nous donnons en exemple à tous nos joueurs, continue la danse et réagit à une ou deux reprises, mais Tournier, arrière impeccable, arrête tout. Dans les dernières minutes, Miguel rate de peu un essai, et sur une passe de Marre à Combalbert qui passe à son tour à Sémirot, cet ailier, dont le style impressionnant a été très goûté de tous nos sportifs, va marquer en coin le 5e et dernier. Cahors (Aviron Cadurcien) bat Toulouse (Tockey Club) par 17 points à 4 (5 essais dont 1 transformé).

En résumé très belle rencontre. Elle fut dure comme un vrai championnat, rapide et scientifique des deux côtés. Le Tockey joua avec un courage, une résolution et une énergie dont il convient de le louer.

L'arbitre fut extrêmement impartial. Sa sévérité ne procéda que de l'exacte stricte et juste avec laquelle M. Pasquier conçoit le rugby. Les équipes vistesuses le savent et c'est le meilleur éloge à lui décerner.

La Commission.

COMPOUND-CLUB CADURCIEN

CHAMPIONNAT DES PYRÉNÉES

Quart de finale éliminatoire

Pour la deuxième fois, sur le terrain de Sapac, à Montauban, dimanche dernier, 12 mars, le C. C. C., remporte une nette victoire, en triomphant de la Nicolaïte, par 22 points à 0.

A 13 h. 1/2, devant un public nombreux et assez peu favorable à nos rouge et noir, ces derniers font leur entrée dans la fameuse courtoise. Voici comment était composée notre équipe :
Arrière : Talou F., 3/4 : Rond, Brassens, Chamuel, Labro; demis : (0) Dupuy (c), (m) Cazès; avants : Delpy, Balfas, Claret, Bosc, Berlier, Soullacrou, Gayerie, Boutang, Manquait Belou.

Vient ensuite la Nicolaïte, accompagnée de son renom et qui, pour le soutenir et pour donner raison à ceux qui la déclaraient « Favorite », avait mis sur pied sa plus belle équipe.

Les premières minutes de jeu sont à l'avantage de St-Nicolas, qui nous oblige à toucher dans nos buts, nous serre de près et joue dans nos 22. Cahors qui a le soleil dans les yeux se réveille et remonte du terrain; notre ligne d'attaque commence à donner et sur une magnifique touche longue, Dupuy reçoit la balle, fonce, transmet, et, puisque le langage sportif cadurcien le permet, un essai « supérieur » est marqué. Le public commença à applaudir. Et le jeu continue animé; les bleus se défendent bien et menacent à nouveau nos buts, sans toutefois être trop dangereux. Les compoundistes en remettent et le ballon, soit en mêlée, soit en touche, régulièrement et continuellement transmis par nos avants, à nos lignes arrières, permet à celles-ci de donner

à fond et de fournir un jeu ouvert de toute beauté, si bien que le public commence à s'enthousiasmer et que les applaudissements éclatent de toute part. La mi-temps est sifflée. Cahors 13 points, Nicolaïte 0.

A la reprise, le vent se met de la partie et nous l'avons contre. Toutes ces 40 minutes s'en ressentiront et nous serons obligés de fermer un peu le jeu. Néanmoins nous assistons encore à de beaux départs de nos 3/4, qui, infatigables et à toute fin de faire de la belle besogne, se dépensent sans compter. Leurs efforts récompensés, furent remarqués par le public qui vit avec plaisir, ses favoris réagissant le prouvèrent, le score s'éleva en fin de partie à 22 points à 0.

Pour une partie de championnat la physionomie du jeu fut tout autre que l'on pourrait le supposer. De bout en bout les cadurciens imposèrent leur jeu n'eurent aucune brutalité et firent preuve d'une extrême courtoisie. St-Nicolas possédait une équipe vaillante, bien allante et très en souffle. Jusqu'à la dernière minute ses intrépides joueurs firent preuve de quinze qui dut en mettre continuellement.

Les avants, en progrès, fournirent une excellente partie. Plus en souffle, ils collent mieux au ballon, que les mêlées bien soudées, nous assurèrent, grâce au talonnage supérieur de Gayerie. En touche, il y a encore à travailler. Si la touche longue se joue assez bien, la courte laisse toujours à désirer. Il est vrai que nous n'avons pas à nous en servir, mais il serait bon de la pratiquer. Les mêlées tournées et les dribblings ont encore besoin d'être mis au point, et cela fait, avec 8 avants comme ceux que nous avons, je ne crois pas que nous soyons beaucoup à redouter.

Les demis se surclassèrent. Cazès, à la mêlée, fut merveilleux et Dupuy à l'ouverture, l'âme de toute l'équipe, fut sublime et arracha des cris d'admiration à tous les spectateurs. Quant aux 3/4 ils furent bien leur poste. Brassens, Chamuel et Delpy, en 2e mi-temps, au centre, fournirent une très bonne partie et permirent à leurs aînés, Rond et Labro, tous deux très en progrès, d'aboutir, ou si non, d'en aller bien près. A l'arrière, Talou, sur, fit pour le mieux et s'efforça de suivre les conseils que nous lui avions donnés. Jeune et plein de bonne volonté, il ne peut que bien faire et il aura à cœur de continuer, à nous le prouver.

En somme, la Compound a droit encore à conserver les plus belles espérances et, comme on a dit, le jeu fut très intéressant. Elle saura à l'imitation de ceux qui ont voulu et n'ont réussi qu'à moitié, conquérir peut-être, si la fortune continue à lui sourire, un titre, quoi qu'on en dise, assez glorieux.

Arbitrage sévère et impartial de M. Fournil.

Tribunal d'enfants

Devant le tribunal d'enfants, a comparu le jeune D... qui avait volé une montre à un ouvrier de la voirie communale. L'enfant a été rendu à ses parents, mais il a été placé sous la surveillance d'une honorable personne de notre ville.

Vol de bijoux

Dans l'affaire du vol de bijoux, la Compagnie d'Oléans s'est portée partie civile. Elle s'est fait représenter par M. Billières avoué.

Probité

Mme Bergon, de St-Henri, a trouvé samedi 11 mars, sur le Boulevard, un portefeuille contenant une certaine somme qu'elle tient à la disposition de la personne qui l'a perdu.

Marché du travail

La situation du marché du travail du Lot pendant la semaine du 27 février au 4 mars a été la suivante :
Nombre de placements à demeure : 8 hommes, 3 femmes.

En extra : 4 hommes, 2 femmes.
Demandes d'emploi non satisfaites : 6 hommes, 2 femmes.

Offres d'emploi non satisfaites : 19 hommes, 6 femmes.

Caillac

Football-association. — Dimanche dernier l'équipe première de « L'Union sportive de Caillac » s'est transportée à Labastide-du-Vert pour un match amical de revanche avec la Société de cet endroit. L'Union a été battue. Ce n'était pas difficile. Nos écopiers n'étaient pas au complet. Ils sont partis comblants quand même dans leur adresse et leur extrême mobilité qui, disaient-ils, devaient leur assurer la victoire.

A Labastide, ils commencent par trouver un terrain de jeu de fortune, n'ayant rien de réglementaire : dimensions trop exigües, pré-bourbeux coupé de rigoles et herbe touffue d'où le ballon ne sortait que difficilement, enfin tout ce qui leur interdisait de mettre leurs brillantes qualités bien en évidence.

Évidemment ils acceptent « le combat ». Ils s'ont trouvés devant eux aucune science de jeu pouvant peser sur la décision finale. L'équipe de Caillac n'a eu que le tort d'engager le jeu.

Le soir la population attendait le résultat du match avec impatience. Quand les équipiers sont arrivés, elle a félicité ces

braves enfants. Cette leçon mérita un frein à leur exubérance. Une autre fois ils auront la perspicacité de savoir où ils vont et ils n'engageront pas leur parole à la légère. Du reste, puisque ce sport passionné autant les parents que les enfants qui s'y livrent, les conseils ne leur manqueraient pas. De notre côté, nous espérons et nous tendrons à ce qu'ils soient suivis.

Le Président de l'Union sportive.

Dégaganc

Une femme assommée. — L'indiscrète rumeur publique nous a appris que dans un petit village, situé non loin du chef lieu de la commune, une femme avait été assommée.

Des renseignements que nous avons recueillis, il ressort qu'une très brave femme, madame Lacoste du village de St-Avit, aurait été violemment frappée par un de ses voisins de propriété, le nommé Gibert, au moment où elle s'approvisionnait en eau à une source voisine.

Les coups que Gibert a donnés à Mme Lacoste, tant à la tête qu'à son ventre ont été portés avec une telle violence, que l'état de la victime est grave. M. le Docteur Combarne, qui depuis plusieurs jours donne ses soins à Mme Lacoste ne peut encore se prononcer sur la gravité des lésions internes que les blessures ont occasionnées.

Sur plainte, la gendarmerie de Salviac a déjà ouvert une enquête. Les lecteurs du « Journal du Lot » sont tenus au courant de cette affaire qui pourrait être grosse de conséquences.

Lamothe-Fénelon

Dimanche dernier une nombreuse assistance a accompagné à sa dernière demeure Madame Vve Aussel née Dumas qui habitait depuis un an avec sa famille à Neuilly-sur-Seine.

Tous les collègues de M. A. Aussel employé à la caisse des Dépôts et Consignations, une délégation du Conseil d'administration de la « Grappe du Quercy » étaient venus apporter à la famille de notre compatriote le témoignage ému de leur sympathie.

Nous prions ici M. A. Aussel de croire à la part que nous prenons à la peine qui le frappe.

Gignac

Obsèques. — C'est au milieu d'une foule considérable de collègues, d'amis et parents qu'ont eu lieu vendredi les obsèques du regretté M. Ludovic Simbille instituteur à Gignac décédé au sanatorium de Sainte-Feyre.

Le char funéraire disparaissait sous les nombreuses couronnes offertes par ses camarades du sanatorium, l'amicale des instituteurs, la jeunesse de Gignac, ses élèves et ses parents.

M. le maire, en son nom et au nom du conseil municipal, M. l'inspecteur Primaire, M. Monod au nom des anciens combattants et un de ses élèves ont retracé la carrière trop courte de ce maître dévoué et zélé, du soldat sans reproche, du citoyen rêvant un avenir meilleur pour les déshérités de la fortune.

Discours de M. l'Inspecteur Primaire
C'est encore une victime de la guerre dont nous venons saluer la dépouille mortelle. Naguère, je disais, ici, un dernier adieu à M. le maire, deux de vos instituteurs, tombés au champ d'honneur. Aujourd'hui c'est à un enfant de la commune que je dois adresser le même hommage suprême.

Simbille naquit à Gignac le 13 août 1889. Il avait donc sept ans lorsque je l'ai vu, pour la première fois, sur les bancs de votre école. Elève intelligent et laborieux, il fut distingué par ce maître d'élite qui s'appelait Lasfargues. Aussi put-il continuer ses études avec succès, et entrer à l'école normale. Presque aussitôt après sa sortie, il revint comme adjoint dans cette école où il avait fait ses premières études.

Maître zélé et instruit, il s'attacha bien vite à ses élèves qui firent, sous sa direction de rapides progrès.

Bientôt après sa nomination à Gignac il fonda une famille et se trouva alors au comble de ses vœux. Revenu à son berceau, il vivait à côté des siens et de la compagnie de son choix, et bientôt un bambin égaya l'heureux foyer.

Hélas ! le coup de foudre de 1914 vint troubler cette quiétude. La France, attaquée par des Barbares, appelait à son secours ses enfants, et entra à l'école nationale. La démobilisation le rejoignit son poste. Et, à première vue, il nous semblait que la guerre l'avait épargné.

Mais nous ne nous oubliâmes pas les méthodes punitives de nos ennemis. Nos soldats avaient inventé les engins les plus meurtriers pour faucher, en pleine bataille nos défenseurs, mais, encore, dans les mystères des laboratoires, leurs savants avaient distillé les produits les plus nocifs. Nos soldats tombaient, face en avant, sous une pluie de fer et de feu, mais aussi ils respiraient parfois des gaz qui s'attaquaient aux sources de la vie : Tantôt la victime disparaissait rapidement, presque foudroyée; d'autres fois, elle s'éloignait lentement, ses forces diminuaient, et, peu à peu, le mal impitoyable la terrassait définitivement.

Combien de temps devons-nous redouter de semblables conséquences ? Jusqu'à quel moment verrons-nous nos enfants, d'aspect robuste, menacés par le retour offensif d'un de ces maux divers qui, sournoisement, poursuivent leur œuvre néfaste ? Nous ne pouvons répondre à cette question : en langage scientifique nous la dirions indéterminée.

Pendant les survivants de la grande guerre nous sont bien nécessaires. 1.500.000 de leurs camarades sont morts pour payer notre rancœur. Ce sacrifice est bien lourd et il nous est salutaire. Nous pouvons dire en paraphrasant la parole de l'oracle antique : « La France a perdu son printemps ». Et, pourtant, la liste funèbre s'allonge et nous y ajoutons aujourd'hui un nom bien connu de vous tous : M. le Maire.

Mon pauvre Simbille, tu nous quittes en pleine jeunesse. Tu n'as pu poursuivre longtemps la tâche d'homme et d'éducateur. Tu laisses derrière toi une famille inconsolable, une veuve éplorée et un jeune orphelin. Que de malheur, de douleur, de tristesse, de déjà endeuillé, doit encore pleurer sur ta tombe.

Ah ! pourquoi faut-il que des êtres si chers nous quittent ainsi ? Mystère. Nous ne pouvons qu'accepter l'inévitable et dire avec le grand poète qui, lui aussi, avait eu le cœur brisé :

Seigneur, je reconnais que l'homme est en deuil. Si l'ose murmurer, ce cesse d'accuser, ce cesse de maudire. Mais laissez-moi pleurer !

Oui, pleurons ; les pleurs sont la rosée bienfaisante qui atténue les plus vives douleurs.

Pleurez, mère affligée qui avez fondé sur ce fils affectionné vos plus chères espérances !

Pleurez, épouse désolée qui perdez le compagnon et le soutien de votre vie. Pleurez, jeune orphelin, qui ne peut encore apprécier pleinement l'immense perte que tu viens de faire.

Pleurez, amis, vous aussi, meurtres qui entouriez votre cher disparu de tant d'attentions aimables.

Nous n'essayons pas de vous consoler, nous respectons votre douleur et nous nous inclinons devant ce cercueil après avoir adressé à la famille tout entière de notre collaborateur d'hier toutes nos plus sympathiques condoléances.

Discours d'un de ses élèves
Cher maître,

C'est avec une profonde émotion que mes camarades et moi venons vous adresser notre dernier adieu.

Quand malade, vous avez dû abandonner votre classe, nous n'avions pas cru que c'était pour toujours que vous nous quittiez.

A la nouvelle de votre mort, nos jeunes cœurs, si peu habitués à la tristesse, se sont soulevés, et nos visages, si souvent souriants se sont assombriés.

De nombreux souvenirs se présentent à notre esprit. Nous vous revoyons sans cesse au milieu de nous, employant tous vos efforts à nous instruire, avec tant de douceur, de patience et de bonté. Vous aviez à cœur de nous de nous des hommes honnêtes, instruits et raisonnables.

Ce but vous n'avez pu l'atteindre ; la mort cruelle vous en a empêché. Vous nous avez appris, cher maître, que notre école de Gignac avait acquis à la suite de la grande guerre un passé glorieux. Vous nous rappelez souvent le nom des trois jeunes maîtres qui, en héros, avaient fait le sacrifice de leur vie. Vous êtes, vous aussi, une victime de la guerre, et c'est avec fierté que nous ajouterons votre nom à ce livre d'or.

Il reste au milieu de nous un souvenir qui nous est bien cher. Notre petit camarade Frédéric vous rappellera toujours à nous. Il perdit à la fois son père et son maître. Nous le plaignons de tout notre cœur, et nous vous promettons cher maître, de faire notre possible pour adoucir sa peine.

Toute l'affection, toute la reconnaissance que nous aurions voulu vous témoigner iront vers lui. Tous les écoliers de Gignac après de cette tombe, vous adressent un dernier adieu et emportent au fond de leur cœur, votre pieux souvenir.

Nous nous inclinons bien respectueusement devant cette tombe prématurément ouverte et nous envoyons à toute la famille nos bien vifs sentiments de condoléances.

DÉPÊCHES

Paris, 11 h. 27.

Les Rapports franco-espagnols

De Madrid : Avec le nouveau gouvernement espagnol, les négociations avec la France en vue d'un accord commercial vont entrer dans une période amicale.

Le Herald croit que la France et l'Espagne, qui ont certains intérêts qui souffrent de la situation actuelle, sont également désireuses d'arriver à un accord : Ce même journal pense que les ministres des finances et des affaires étrangères de deux pays feront tous leurs efforts pour mettre fin aux difficultés présentes.

Lloyd George et l'Allemagne

De Berlin : Les milieux politiques dirigeants estiment que la démission de Lloyd George est une éventualité qui serait favorable à l'Allemagne. Ils espèrent, en effet, que son successeur tiendrait moins compte des suggestions de la France.

L'insurrection du Rand

De Johannesburg : A la suite de la

saisie de documents et de la capture d'espions, on a la preuve que les fonds destinés à soutenir l'insurrection du Rand proviennent de l'étranger.

La Petite-Entente et la Pologne

De Londres : Les résultats de la Conférence de Belgrade sont tels que la Pologne est définitivement entrée dans la Petite-Entente.

Les quatre pays qui la composent maintiennent (Roumanie, Tchécoslovaquie, Yougoslavie et Pologne) présenteront un programme commun à la Conférence de Gènes.

L'armée des Etats-Unis

De New-York : Le projet de crédits pour l'armée, qu'on vient de déposer à la Chambre des représentants, non seulement ne tient aucun compte des vœux formulés par le Président Harding et le

général Pershing, mais il prévoit en outre le rappel, le 1^{er} juillet prochain, de toutes les troupes américaines encore à l'étranger, y compris le corps d'occupation du Rhin et le régiment se trouvant en Chine.

Le projet ramène l'effectif de l'armée à 115.000 hommes, alors que l'administration proposait 150.000 hommes.

Si ce projet est voté, on peut prévoir un conflit sérieux entre le Président et le Congrès.

A VENDRE

BELLE MAISON

Avec jardins et dépendances
Eau, gaz et électricité
Au centre de la ville.
Pour visiter et traiter, s'adresser à J. DEL LARD, 1, rue Mar.-Joffre, CAHORS.

BRÛLURE — IRRITATION — ENFLURE
DEMANGEAISON — CHEVILLE
GUISSON — ET DES
ARTICULATIONS
ENGOURDISSEMENT
PAR SUITE DE CIRCULATION
DEFECTUEUSE
GOUTTE
ET RHUMATISMES
CORS
ÉCORCHURES
ENTRE LES DOIGTS
DOULEURS OCCASIONNÉES
PAR LES HAUTS TALONS
OU PAR DÉFAUT
AMPOULES
DE TRANSPARATION
DURILLONS
PIEDS SENSIBLES

DÉBARRASSEZ-VOUS de vos MAUX DE PIEDS

Vous n'avez qu'à dissoudre une petite poignée de Saltrates Rodell dans un bain de pieds chaud et tremper les pieds dans cette eau rendue médicamenteuse, pendant une dizaine de minutes. Un bain ainsi préparé apporte un soulagement immédiat aux pieds souffrants et guérit rapidement les divers maux de pieds causés par la fatigue et la pression de la chaussure; toute enflure et meurtrissure, toute sensation de douleur et de brûlure disparaissent comme par enchantement.

Les Saltrates Rodell ramollissent les durillons les plus épais, les cors et autres callosités douloureuses à un tel point qu'ils peuvent être enlevés facilement sans couteau ni rasoir, opération toujours dangeuse.

En outre, l'eau saltrates étant légèrement oxygénée, prévient et combat efficacement l'irritation et la mauvaise odeur d'une transpiration excessive. De tels bains remettent et entretiennent les pieds sensibles et facilement endoloris en parfait état.

Les Saltrates Rodell se vendent à un prix modique dans toutes les bonnes pharmacies. Refusez toutes contrefaçons.

DÉCLARATION D'UN PÉDICURE BIEN CONNU :

« J'ai trouvé dans les Saltrates Rodell le moyen pour soulager et guérir rapidement les divers maux de pieds dont on souffre généralement par suite de fatigue, de pression de la chaussure et de l'échauffement qui en résulte. »

L. VITRAC,
20, passage des Princes, Paris.

A CEUX QUI soucieux de leur linge, et qui ne peuvent obtenir la blancheur impeccable et le glacage parfait, peuvent s'adresser en confiance à la maison

LAPORTE, 6, place du Marché

(EN FACE LA CATHÉDRALE)

CHEMISERIE — BONNETERIE

qui se charge du repassage A NEUF

des : FAUX-DOL, MANCHETTE, PIASTRON,

Prix : 0,25 0,35 0,30

CHEMISE SOUPLE, CHEMISE EMPSEÉE, etc.

Prix : 1 1,25

Livraisons rapides.

Imprimerie COUILLANT (personnel intéressé)

Le co-gérant : M. DAROLLE

CYCLES MACHINES

marque UNION
réputés les plus solides, depuis
à cadre
à pédalier, syst. Singer

285 fr.
400 fr.

5 et 10 ans de garantie, chez les principaux mécaniciens

Louis LENOIR, constructeur, 19, rue Vauban, BORDEAUX

ASSURANCES
La Grêle et le Bétail
contre la grêle et la mortalité des animaux, demandent Agents, Ecrite, 166, BOULEVARD MAGENTA, PARIS (X^e).

ON DEMANDE

Une femme pour aider à la cuisine

Ecole Normale de Garçons

VINS DE LIQUEUR, APÉRITIFS

Vins Rouges et Blancs

Agents sérieux et connus demandés

BONNES CONDITIONS

V. VEDRINES, à FRONTIGNAN (Hérault)

LES ROQUEVILLARD

PAR

Henry BORDEAUX

TROISIÈME PARTIE

LES FIANÇAILLES DE MARGUERITE

— Et si je vous attendais, me repousseriez-vous ? Si je vous demeurais fidèle jusqu'à ce que, votre œuvre de famille accomplie, vous sentiez à venir à moi ? Je vous aime tant que plutôt que de vous perdre je saurais être patient. Ce serait cruel et doux ensemble. Ne le voulez-vous pas ?

A cette proposition héroïque et romantique, les yeux de la jeune fille cessèrent de répandre leur rayonnement. La découvrant plus humaine, il crut qu'elle se rapprochait de lui, et il en conçut un nouvel espoir que les premiers mots de sa réponse dissipèrent :

— Non, Raymond, je n'accepterai jamais de fonder mon avenir sur votre douleur. C'est impossible. Vous ne m'avez pas entièrement comprise. Je me suis donnée à Dieu. Ne cherchez pas à me reprendre.

— Ah ! Marguerite,

— Se donner à Dieu, c'est se donner à tous ceux qui souffrent.

— Je comprends, maintenant. Vous voulez entrer en religion.

— Je ne sais pas encore. Il y a bien des manières de servir Dieu. Ce que je vous dis, ne le révélez à personne. Vous pleurez. Ne pleurez pas, Raymond, Dieu vous consolera, comme il m'a consolée.

— Non, pas moi.

— Et entre deux sanglots, il l'interrogea :

— Qu'allez-vous faire ?

— Tant que mon père vivra, je l'assisterai. Tant que Maurice aura besoin de moi, j'y aiderai. Au lit de mort de ma mère, je l'ai promis. Après, je consacrerai mes forces aux malheureux, aux vieillards, ou bien aux enfants qui n'ont pas de parents. Peut-être tiendrai-je ici une école pour les petits pauvres. Je ne sais pas. Je ne puis pas savoir. Il ne faut pas vouloir trop presser l'avenir. Il vient de lui-même. Vous voyez ? maintenant vous connaissez tous mes secrets.

— Et moi, murmura-t-il, que deviendrai-je ? Vous pensez à soulager toutes les misères et vous oubliez la mienne.

— Raymond,

— Je suis plus malheureux que les plus misérables. Eux, du moins, n'avaient pas entrevu leur bonheur, et moi je suis précipité de si haut.

— Non, ne me regrettez pas. Je n'étais pas destinée au mariage. Dieu m'en a avertie, un peu rudement. A vous il a réservé sans doute

une autre femme qui vous rendra plus heureux.

— Vous ne ressemblez à aucune autre femme, Marguerite. Vous n'êtes pas de celles qu'on remplace.

— L'ombre envahissait le « salon » le soir. Et dans cette ombre où les contours de la robe noire se confondaient, le visage diaphane de la jeune fille gardait comme un reste de lumière. Mais cette lumière aimait à peine la pureté des traits et leur pâleur. Il eût semblé qu'en touchant la joue, on eût craint de sentir, au lieu de la chaleur de la vie, le froid de la pierre.

— Si, dit-elle, vous m'oubliez. Il le faut, et puis je le désire.

— Il la regardait avec découragement, comme un voyageur contemplant la cime qu'il n'atteindra pas.

— Vous ne pouvez rien sur mon souvenir.

— Alors, souvenez-vous de moi sans amertume, comme d'une sœur perdue.

<